

(Le document est déposé.)

LES SUBVENTIONS FÉDÉRALES À LA SOCIÉTÉ UNITED
AIRCRAFT OF CANADA

Question n° 784—**M. Lambert (Bellechasse):**

1. La société United Aircraft of Canada de Longueuil a-t-elle bénéficié de subventions du gouvernement au cours des années 1968, 1969, 1970, 1971, 1972, 1973 et 1974, a) pour la recherche, b) pour la construction ou l'agrandissement de son usine, c) pour la création d'emplois et, dans l'affirmative, quel montant d'argent a été octroyé et versé par les différents ministères pour chacune des années susmentionnées?

2. La Société a-t-elle bénéficié de prêts de sociétés de la Couronne?

3. Quels sont le montant, le taux d'intérêt et les conditions de remboursement de ces prêts?

(Le document est déposé.)

PIL—L'OCTROI DE CRÉDITS À LA CIRCONSCRIPTION DE
CAPILANO

Question n° 1036—**M. Cossitt:**

1. Quelle somme d'argent a été affectée au Programme des initiatives locales en 1972-1973 dans la circonscription de Capilano, a) quels sont le nom et l'adresse de tous les projets en cause ainsi que le nom et l'adresse de ceux qui ont signé les demandes, b) dans chaque cas, quelle est la description détaillée du projet réel, spécialement les tâches accomplies dans le cadre du projet?

2. Dans chaque cas, quels sont le nom et l'adresse des personnes ou organismes qui ont recommandé au Ministère la mise sur pied du projet?

(Le document est déposé.)

MEER—LES PROJETS DU PROGRAMME ARDA À REGINA
(SASK.)

Question n° 1663—**M. Hnatyshyn:**

En rapport avec les projets proposés en Saskatchewan dans le cadre du programme spécial d'aménagement régional et de développement agricole du Canada parrainé par le ministère de l'Expansion économique régionale de janvier 1971 au 31 décembre 1974, a) quels sont les titres et provenance des projets, b) quel est le nombre de nouveaux emplois prévus et effectivement créés, c) quel a été le coût total de chaque projet?

(Le document est déposé.)

LES AÉROPORTS—LES VACANCES CRÉÉES CHEZ LE
PERSONNEL D'ENTRETIEN AU COURS DES DOUZE DERNIERS
MOIS

Question n° 1745—**M. Forrestall:**

1. Au cours des douze derniers mois, par emploi et catégorie, combien de vacances ont été créées dans le groupe du personnel chargé de l'entretien aux aéroports de a) Halifax, b) Toronto, c) Montréal, d) Vancouver, e) Winnipeg?

2. Par emploi et catégorie, combien de ces postes a) n'ont pas été pourvus, b) ont été pourvus, c) ont été pourvus après un délai d'un mois ou davantage?

3. Quelle est la raison principale de ces délais?

(Le document est déposé.)

Questions orales

● (1420)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES TRANSPORTS

LE RENFLOUEMENT DU «IRVING WHALE»—LE MOTIF DU
RETARD DE LA MISE AU COURANT DU PREMIER MINISTRE DE
CERTAINES TENTATIVES DE MALVERSATION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre, qui a affirmé à la Chambre avoir pour la première fois entendu parler de difficultés possibles à propos du port de Hamilton après les élections de 1972, et n'avoir entendu parler que récemment de prétendues tentatives de malversation à propos du renfouement du navire *Irving Whale*, et peut-être seulement après son retour de sa dernière tournée européenne. Le premier ministre a-t-il cherché à savoir pourquoi il n'a pas été informé au sujet de l'affaire relative à l'*Irving Whale* quand il a examiné l'affaire du port de Hamilton avec le ministre intéressé, étant donné particulièrement que l'enquête sur l'affaire de l'*Irving Whale* résultait d'initiatives prises par M. Michael Pitfield?

M. Trudeau: Je n'ai pas bien entendu la fin de la question de l'honorable représentant. Par qui ces initiatives avaient-elles été prises?

M. Stanfield: Par M. Michael Pitfield, au moyen d'une lettre au sous-ministre des Transports.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il semble que M. Pitfield ait agi sur mon autorité implicite, et de manière très correcte. Le personnel de mon cabinet a reçu une directive d'application permanente: en cas d'allégations de délits dont les autorités policières peuvent être saisies à juste titre, il faut les en saisir de cette façon. Et c'est exactement ce qu'a fait M. Pitfield. Je suis satisfait du rôle que le Bureau du Conseil privé a joué dans cette affaire.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je me demande si le premier ministre pourrait porter attention à ma question. Pourquoi ne l'a-t-on pas informé de la prétendue inconduite dans l'affaire du *Irving Whale* lorsqu'il s'est entretenu avec le ministre compétent de l'incident du port de Hamilton, vu la ressemblance entre les deux affaires?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, les deux questions n'avaient absolument rien à voir l'une avec l'autre. Dans un cas, l'affaire s'était très bien déroulée grâce à la police, et certaines personnes avaient été traduites en justice. Dans l'autre, sauf erreur, on a donné suite aux premières allégations de M. Kerr une fois celles-ci présentées par écrit, mais le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a conclu qu'il n'y avait pas matière à tenter des poursuites. J'imagine que les choses en sont restées là; il n'y avait donc pas lieu de me mettre au courant d'une question qui avait été résolue.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, sauf le respect que je lui dois, je rappellerais au premier ministre qu'il a d'abord été mis au courant des accusations dans l'affaire du port de Hamilton bien des mois avant que l'affaire du *Irving Whale* n'ait été réglée. Sauf erreur, ce n'est que plusieurs mois après que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a décidé de ne pas tenter de poursuites. Autrement dit, l'affaire du *Irving Whale* était alors en cours. N'a-t-on pas